

Critères d'évaluation	3 ^e cycle	
	5 ^e	6 ^e
<p>Adaptation à la situation d'écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte : <ul style="list-style-type: none"> - du sujet - de l'intention d'écriture - du destinataire 	20 %	20 %
<p>Cohérence du texte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des idées selon un ordre logique, chronologique ou séquentiel • Regroupement des idées en paragraphes • Utilisation des marqueurs de relation et des termes substitués appropriés 	20 %	20 %
<p>Utilisation d'un vocabulaire approprié</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conformité à la norme et à l'usage • Justesse • Variété 	20 %	20 %
<p>Construction des phrases et ponctuation appropriées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon les apprentissages effectués pendant le cycle et selon la progression des apprentissages 	20 %	20 %
<p>Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon les apprentissages effectués pendant le cycle et selon la progression des apprentissages 	20 %	20 %

Pour chaque critère, l'enseignante ou enseignant porte un jugement sur la qualité du texte de l'élève à partir des descripteurs de la grille d'évaluation, sauf pour l'orthographe d'usage et l'orthographe grammaticale. **Les descriptions ne sont pas conçues pour être utilisées de façon analytique, il faut éviter de faire une association point par point entre chacun des énoncés de l'échelon et le texte de l'élève.** Ainsi, il est suggéré de se poser la question suivante : « **Quelle description correspond le mieux au texte de l'élève?** » p.6

Les informations présentées ci-après sont tirées du document *Précisions sur les grilles d'évaluation* produit par le MELS dans le contexte de l'administration des épreuves obligatoires. Nous croyons que plusieurs de ces éléments devraient être considérés également en cours d'année.

1. Adaptation à la situation d'écriture

Pour apprécier l'adaptation à la situation d'écriture, il faut s'assurer que les idées sont **pertinentes et suffisamment développées** et qu'elles tiennent compte du sujet et de l'intention d'écriture et du destinataire.

Respect du projet d'écriture / Prise en compte du sujet et de l'intention d'écriture

Les exigences (consignes) du projet d'écriture ainsi que le **respect du sujet** et de **l'intention d'écriture** sont respectés.

Les éléments essentiels (*qui répondent minimalement aux consignes*) du projet d'écriture sont présents dans le texte.

Ces éléments sont **développés** de façon appropriée.

- ⇒ Le texte comporte des éléments d'information propres au **sujet** traité.
- ⇒ Les idées développées sont pertinentes compte tenu de **l'intention d'écriture**.

Développement des idées

Dans la grille d'évaluation, les idées **développées** font référence aux détails apportés par l'élève pour préciser les idées liées au projet d'écriture.

Les idées ayant peu de liens avec le projet d'écriture sont qualifiées de **superflues**. Quand elles sont vagues ou trop générales, l'expression **idées imprécises** est utilisée.

Prise en compte du destinataire

Les idées sont adaptées aux caractéristiques particulières du **destinataire**, par exemple son statut social, son groupe d'âge, ses connaissances sur le sujet, etc.

2. Cohérence du texte Pour apprécier le critère Cohérence du texte, trois aspects sont pris en compte : l'ordre des idées, la division du texte en paragraphes et les liens entre les idées dans la phrase et entre les phrases.

Ordre des idées (selon le type de texte demandé)

	Exemples de lacunes :
<u>Ordre chronologique</u> <i>ex. : suite d'événements situés dans la ligne du temps</i>	⇒ Problème relatif à l'ordre de présentation des idées
<u>Ordre séquentiel</u> <i>ex. : marche à suivre, procédure</i>	
<u>Ordre logique</u> <i>ex. : un thème et ses aspects; un problème et des solutions; une cause et ses conséquences</i>	

Regroupement des idées en paragraphes

La division en paragraphes tient compte des idées développées afin de signaler au destinataire le passage d'une partie à une autre.	<ul style="list-style-type: none">⇒ Changement de paragraphe après chaque phrase⇒ Absence de changement de paragraphe où cela s'impose⇒ Changement de paragraphe non nécessaire⇒ Collage d'idées disparates dans un paragraphe
---	---

Enchaînement des idées

<ul style="list-style-type: none">⇒ Liens entre les idées, dans la phrase et entre les phrases⇒ Reprise d'information à l'aide de termes substitués permettant de repérer facilement à qui ou à quoi ils réfèrent, ex : <i>un pronom, un synonyme, un mot générique</i>, etc.⇒ Utilisation des marqueurs de relation courants	<ul style="list-style-type: none">⇒ Termes substitués sans référents ou termes substitués créant une ambiguïté⇒ Absence d'enchaînement entre deux phrases, créant ainsi un effet de rupture⇒ Incohérence ex. : actions d'un personnage, changement de lieu dans un récit sans explications⇒ Absence de marqueur de relation nécessaire ou emploi inapproprié d'un marqueur de relation
---	---

Suggestions pour la correction

<ul style="list-style-type: none">⇒ Au moment de la correction, apprécier d'abord l'ordre et le regroupement des idées, puis la division du texte en paragraphes. Relire ensuite le texte en procédant par paires de phrases adjacentes. Concentrer son attention sur les relations entre les phrases sans tenir compte des qualités et des défauts de chacune d'elles, ce qui relève de la syntaxe. Se concentrer sur ce qui est énoncé explicitement ou implicitement et non sur ce que l'on croit comprendre.⇒ Ne pas tenir compte de l'harmonisation des temps verbaux dans le texte, puisque celle-ci ne fait pas l'objet d'évaluation au primaire. ex : un élève qui utilise des temps de verbes qui ne respectent pas le déroulement chronologique des événements dans un récit ne sera pas pénalisé.

3. Utilisation d'un vocabulaire approprié - Pour apprécier le critère *Utilisation d'un vocabulaire approprié*, trois aspects sont pris en compte : le sens des mots, leur précision et leur variété.

Sens des mots (Conformité à la norme et à l'usage)

	Exemples de lacunes :
<ul style="list-style-type: none">⇒ Les expressions et les mots employés respectent le sens attesté dans un dictionnaire, appartiennent à la langue écrite ou sont d'usage courant à l'écrit, au Québec.⇒ Les mots empruntés à une langue étrangère pour lesquels il existe des équivalents en français et les mots familiers sont donc considérés comme des erreurs.	<ul style="list-style-type: none">⇒ Expressions et mots mal employés ex : « <i>organiser des récoltes d'argent</i> » anglicismes « <i>fun</i> », « <i>full</i> »⇒ mots familiers « <i>garrocher, niaiser</i> ».

Variété

<p>⇒ Le vocabulaire est varié lorsque plusieurs expressions ou mots sont utilisés pour évoquer la même idée ou pour désigner la même réalité. L'emploi de mots ou groupes de mots synonymes et de pronoms appropriés est un moyen d'éviter les répétitions inutiles.</p> <p>⇒ Dans la grille d'évaluation, on utilise les termes expressions ou mots souvent répétés pour indiquer que le vocabulaire n'est pas varié. Il peut s'agir de la récurrence du même mot ou de l'utilisation rapprochée de mots d'une même famille, ex : « Il a fêté sa fête ».</p> <p>⇒ Notons qu'il est normal de répéter certains mots étroitement liés au sujet du texte; l'élève ne devrait pas en être pénalisé.</p>	<p>⇒ Les expressions ou les mots peuvent être redondants (par exemple, toutes les phrases commencent par <u>Alors...</u>)</p>
--	---

Justesse/Précision

<p>⇒ Une expression ou un mot est précis lorsqu'il rend l'idée plus claire, plus juste qu'un mot usuel ou générique, (ex : les mots sapin ou érable seraient plus précis que le mot arbre dans la description de la végétation d'un parc) même si l'utilisation d'un mot générique peut être une stratégie pour éviter les répétitions.</p> <p>⇒ Le réinvestissement d'expressions et de mots tirés des lectures préalables à la tâche d'écriture ou tirés de la banque de mots est aussi de l'ordre de la précision.</p> <p>⇒ Le terme imprécis désigne les verbes de sens général, ex : <u>être, avoir, faire</u>, les adjectifs courants, ex : <u>bon, beau</u> et les mots vagues ex : <u>affaire, chose, ça</u>. L'utilisation fréquente de ces mots entraîne une certaine imprécision. De même, l'utilisation exagérée d'onomatopées et d'interjections peut démontrer une forme d'imprécision sur le plan du vocabulaire.</p>	
--	--

Suggestions pour la correction

- ⇒ Se donner un système pour noter l'occurrence des expressions et des mots précis ou variés (V+ dans la marge) et des mots incorrects, imprécis et répétitifs (V- dans la marge).
- ⇒ Un mot emprunté à une langue étrangère, même s'il est placé entre guillemets, n'est pas accepté s'il existe un équivalent en français, bien que ce mot puisse faire l'objet d'une entrée au dictionnaire ex : « *cool* ».
- ⇒ Les mots familiers sont acceptés lorsque le contexte se prête à leur utilisation, par exemple dans les dialogues.

4. Construction de phrases et ponctuation appropriées

Apprécier le critère *Construction des phrases et ponctuation appropriées*, c'est évaluer si les règles relatives à la syntaxe et à la ponctuation ont été respectées par l'élève. Il s'agit des règles reliées à l'utilisation des signes de ponctuation à l'étude, à la présence des constituants obligatoires de la phrase, à la construction des groupes formant la phrase ainsi qu'à la structure des phrases de forme négative.

Définitions

Phrases simples

La *phrase simple* est généralement courte et ne comporte qu'un seul verbe conjugué.

Phrases élaborées

La *phrase élaborée* (évaluée aux 2^e et 3^e cycles) fait référence à sa complexité. Une phrase élaborée comporte au **moins deux verbes conjugués** et un mot comme **et, ou, quand, lorsque, que, parce que, si, qui**. D'autres éléments contribuent à complexifier les phrases, par exemple, le nombre de compléments de phrases et leur position, la présence de compléments du nom et d'adverbes.

Présence et ordre des constituants de la phrase

Phrases correctes sur le plan de la structure	<ul style="list-style-type: none">⇒ Respect des règles de construction des phrases de type déclaratif.⇒ Respect des règles de construction des phrases de type interrogatif à l'étude :<ul style="list-style-type: none">▪ Phrases interrogatives qui amènent une réponse par <i>oui</i> ou <i>non</i> seulement<ul style="list-style-type: none">◆ Ajout d'<u>est-ce que</u> ou <u>est-ce qu'il</u> au début de la phrase déclarative ex : « <i>Est-ce que vous aimez vivre dans le froid?</i> »⇒ Déplacement du pronom sujet après le verbe dans les cas réguliers, ex : « <i>Joues-tu au hockey?</i> »⇒ Une réponse autre que <i>oui</i> ou <i>non</i> quand l'interrogation porte sur le sujet, ex : « <i>Qui se cache sous le costume de la sorcière? / Qui est-ce qui se cache?</i> ».⇒ Respect des règles de construction des phrases de forme négative par l'emploi des deux termes qui marquent la négation. Les marques de négation sont présentes et placées au bon endroit. <i>Ne</i> ou <i>n'</i> suivi de : <u>pas, jamais, plus rien, aucun/aucune</u>⇒ Respect des règles de construction des phrases de type impératif.
---	--

Ponctuation

Phrases correctement délimitées	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Phrase délimitée soit par un point (. ? !), soit par un coordonnant (<i>et, ou, mais</i>) ⇒ Virgule pour séparer les mots ou groupes de mots non reliés par <i>et, ou</i> dans une énumération ⇒ Signes de ponctuation servant à rapporter les paroles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ tirets pour indiquer le changement d'interlocuteur dans les dialogues ▪ deux-points et guillemets ▪ virgule d'encadrement ou d'isolement de l'incise
---------------------------------	--

Suggestions pour la correction :

<p>Rétablir d'abord la ponctuation avant d'évaluer la structure de la phrase. Les erreurs de ponctuation peuvent avoir une répercussion sur l'appréciation de la syntaxe. En effet, en rétablissant la ponctuation, on constate souvent que les phrases sont bien structurées.</p>		
<p>Relire le texte et encrer les signes de ponctuation mal employés ou faire un petit cercle là où un signe de ponctuation est manquant (ne modifier la ponctuation de l'élève que si elle s'avère fautive).</p>	<p>Relire chaque phrase et vérifier si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ la phrase a du sens; ⇒ tous les mots nécessaires sont présents; ⇒ l'ordre des mots est correct dans les types de phrases et les structures à l'étude; ⇒ les marques de négation sont présentes et placées au bon endroit dans les cas à l'étude. 	<p>Distinguer une maladresse d'une erreur de syntaxe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ si la phrase semble boiteuse, se demander si l'erreur commise nuit à la compréhension; ⇒ si la phrase est incorrecte (manque un constituant par exemple), se demander si l'élève possède les connaissances et les stratégies nécessaires pour la corriger.
<p><u>Erreurs syntaxiques ou maladresses?</u></p> <p>Les erreurs syntaxiques ne sont pas d'égale importance. C'est pourquoi la notion de maladresse a été introduite dans l'échelle d'appréciation. Par exemple, l'omission ou l'ajout d'un mot qui ne fait pas obstacle à la compréhension est considéré comme une <u>maladresse</u>. Par contre, l'omission d'un constituant obligatoire est une <u>erreur de structure de phrase</u>. Au moment de porter un jugement sur les erreurs de syntaxe, la gravité de l'erreur sera prise en compte. De plus, les éléments ayant fait l'objet d'un apprentissage systématique au cours du cycle doivent être considérés. Par conséquent, on estime <u>que certaines erreurs commises dans les phrases élaborées sont des maladresses lorsque l'élève ne possède pas les connaissances et les stratégies nécessaires pour les corriger.</u></p>		

Gestion des erreurs

À considérer

- ⇒ Ne compter qu'une erreur par phrase syntaxique.
- ⇒ Tolérer la répétition d'un mot, d'un groupe de mots à cause d'une transcription fautive (*Les personnes personnes qui feront du kayak....*).
- ⇒ Ne compter qu'une seule erreur de ponctuation si l'élève a oublié un point à la fin d'une phrase; ne pas le pénaliser en plus pour l'absence de majuscule au début de la phrase suivante.
- ⇒ Ne compter qu'une erreur de ponctuation si l'élève a omis une seule des deux virgules qui encadrent l'incise dans les dialogues.
- ⇒ Ne compter qu'une erreur de ponctuation si l'élève a omis les tirets pour indiquer le changement d'interlocuteur dans un dialogue, ou si elle ou il a oublié l'un d'eux.
- ⇒ Ne compter qu'une erreur de ponctuation si l'élève a omis les guillemets qui ouvrent et ferment un dialogue ou s'il ou elle a oublié l'un d'eux.
- ⇒ Le cumul de points d'interrogation (???) est toléré.
- ⇒ Le cumul de points d'exclamation (!!!) est toléré.
- ⇒ La combinaison du point d'exclamation et du point d'interrogation (?!) ou !?) est tolérée.
- ⇒ L'absence de point d'exclamation après une interjection est tolérée (*Ah!, Ha!, Oh!, Eh!*).
- ⇒ Toute erreur dans l'emploi de « , etc. » n'est comptée qu'une fois par texte, que ce soit l'absence de la virgule devant l'abréviation (*etc.*), la présence des points de suspension après (*etc...*).
- ⇒ Dans le cas de l'omission du ne dans la négation, ne compter qu'une erreur par texte par locution adverbiale de négation : *ne... pas, ne... plus, ne rien, etc.* **Exemples :**
 - L'élève écrit trois fois *pas* au lieu de la locution ne... pas = 1 erreur.
 - L'élève écrit *pas, plus, rien* au lieu des locutions ne... pas, ne... plus, ne... rien = 3 erreurs.

Ne pas considérer

- ⇒ L'emploi erroné d'un déterminant référent ou d'un pronom, selon les caractéristiques de son antécédent.
ex : « *Nous serons capables de s'en servir.* »
- ⇒ L'utilisation fautive de la virgule dans les cas qui ne sont pas à l'étude, de crochets ou de parenthèses.
- ⇒ La présence du point à l'intérieur ou à l'extérieur des guillemets ou sa double présence. Exemples :
 - Il cria : « *Que veux-tu?* » (forme correcte)
 - Il dit : « *J'ai peur d'avoir froid.* » (forme correcte)
 - Il dit : « *J'ai peur d'avoir froid.* » (forme tolérée)
- ⇒ L'emploi erroné d'un mode ou d'un temps de verbe à l'intérieur d'une phrase graphique (concordance des temps). Exemples :
 - « *Dans ce texte, je vous parlerais* [parlerai]. »
 - « *J'espère que vous soyez* [serez] d'accord avec moi. »
 - « *Si nous vendions* notre eau, il y *aura* [aurait] un bénéfice. »

5. Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale

Le critère *Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale* regroupe l'orthographe d'usage, les accords grammaticaux et la conjugaison.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

Gestion des erreurs

- ⇒ Ne compter qu'une erreur pour un mot qui en contiendrait deux ou plus.
- ⇒ Ne compter qu'une erreur si la même erreur est répétée pour un même mot à l'intérieur du texte, ex. : *bicyclette, bicyclette, bicyclette*, = 1 faute.
- ⇒ Compter une erreur chaque fois que l'erreur est différente pour un même mot à l'intérieur du texte (ex. : *beterave, béterave, beterrave*, = 3 fautes.
- ⇒ Considérer un mot illisible comme une erreur d'orthographe d'usage.

	Éléments à considérer	Ne pas considérer
L'ensemble des mots du texte dont la forme correcte est facile à trouver dans le dictionnaire :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ graphies conformes à celles du dictionnaire ou qui respectent les règles de la langue ⇒ accents sur les minuscules et les majuscules ⇒ trémas et cédilles ⇒ traits d'union dans les noms composés 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les mots peu fréquents dont la graphie de la première syllabe est difficile (ex. : chlore)
La majuscule dans les cas suivants :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ les noms propres de personnes, d'animaux et de personnages ⇒ les noms propres de lieux (toponymes) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'absence de majuscule dans les noms de peuples, ex : « <i>Ce québécois [Québécois] d'origine haïtienne aime vivre à la campagne.</i> » ⇒ La présence de la majuscule dans les noms de langue et dans les adjectifs correspondant aux peuples. Ex : « <i>Mon voisin parle l'Italien [italien] couramment. Je raffole des mets Chinois [chinois].</i> »
L'apostrophe dans les cas suivants :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ le, la, je, ne devant un mot qui commence par une voyelle ou un <i>h</i> muet ⇒ de, me, te, se devant un mot qui commence par une voyelle ou un <i>h</i> muet ⇒ ce devant les formes du verbe <i>être</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ que devant <u>il, ils, elle, elles</u> et <u>on</u>; si devant <u>il</u> et <u>ils</u>; lorsque et puisque devant <u>il, ils, elle, elles, en, on, un</u> et <u>une</u>
Les traits d'union dans les cas suivants :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ le verbe et le pronom personnel sujet dans les phrases interrogatives dans les cas réguliers, ex : « <i>sont-elles; prend-il</i> » ⇒ le verbe suivi du pronom ce ou on ex : « <i>est-ce, veut-on</i> » ⇒ le verbe à l'impératif suivi d'un pronom complément, ex : « <i>prend-la</i> » ⇒ les mots qui forment un nombre ex : « <i>dix-huit, quatre-vingt-dix-sept</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'absence de traits d'union entre le verbe et le pronom personnel sujet dans les phrases interrogatives dans les cas exigeant l'ajout d'un t euphonique, ex : « <i>va-t-il; aime-t-elle</i> »

Éléments à ne pas considérer

La division des mots en fin de ligne.

ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Gestion des erreurs

- ⇒ Compter une erreur autant de fois qu'elle est répétée.
- ⇒ Ne compter qu'une erreur lorsque tous les mots d'un groupe (y compris l'attribut) régis par une même règle d'accord ne sont pas accordés comme ils devraient l'être. Cependant, s'il y a variation dans l'accord, chaque accord fautif est compté.
 - Exemples : « Les jeunes *chatte* sont *noir*. » = 2 erreurs : [féminin + pluriel] « Les jeunes *chatte* sont *noire*. » = 1 seule erreur : [pluriel]
- ⇒ Ne compter qu'une erreur lorsque la terminaison d'un verbe est erronée, si le verbe se rencontre plusieurs fois dans un environnement identique : même sujet, même temps, même type et même forme de phrase.
- ⇒ Compter deux erreurs au total lorsque le mot contient une erreur d'orthographe d'usage ET une erreur d'orthographe grammaticale.
 - Exemple 1 : « des enfant » comporte une erreur d'orthographe d'usage (*des enfant*) et une erreur d'orthographe grammaticale dans le groupe du nom (*des enfant*) = 2 erreurs
 - Exemple 2 : « il mengeais » comporte une erreur d'orthographe d'usage (*il mengeais*) et une erreur d'orthographe grammaticale dans le groupe du verbe (*il mengeais*) = 2 erreurs

Les règles d'accord dans le groupe du nom

	Éléments à considérer	Ne pas considérer
Marques du pluriel du nom et de l'adjectif	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ ajout d'un -s à la forme du mot au singulier ⇒ ajout d'un -x (-au/-aux, -eau/-eaux, -eu/-eux et de certains noms en -ou) ⇒ transformation de la finale - al et ail en -aux (-al/-aux; -ail/-aux) ⇒ aucun ajout à la finale des noms propres de personnes, ex : « Les deux Étienne de la classe de 1^{re} année. » ⇒ ajout d'un -s aux noms propres de peuples, ex : « Les Italiens du quartier » 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ le pluriel des <u>noms composés</u> ⇒ le pluriel des <u>adjectifs de couleur</u> formés de deux mots ou d'un nom ⇒ le pluriel des <u>adjectifs compléments du nom</u> de même genre coordonnés ex : « La pomme et la poire mûres, le navet et le piment crus, un foulard et un manteau rouges. » ⇒ les erreurs d'accord du nom qui suit l'expression beaucoup de lorsque le mot est moins connu des élèves ou qu'il fait référence à une réalité abstraite, ex : <i>beaucoup de peine, beaucoup de plaisir</i>
Marques du pluriel des déterminants	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Exemples : <u>les</u> enfants, <u>des</u> pommes 	
Marques du féminin du nom et de l'adjectif	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ ajout d'un -e à la forme du mot au masculin transformation (-er/-ère; -eau/-elle; -eur/-euse; -eux/-euse; -teur/-trice; -f/-ve) ⇒ doublement de la consonne finale suivie d'un -e (-eil/-eille; -el/-elle; -en/-enne; -et/-ette; -on/-onne; -s/-sse) 	

Marques du féminin des déterminants	⇒ Exemples : <u>une</u> maison, <u>toute la</u> famille, <u>aucune</u> idée, <u>cette</u> chaise, <u>quelle</u> belle journée.	
--	---	--

L'accord du pronom avec le nom noyau du groupe du nom qu'il remplace

Éléments à considérer	Ne pas considérer
⇒ Exemple : « Je ne veux pas le dire à mes sœurs parce qu' <u>elles</u> le répéteraient à mes parents. »	⇒ L'accord des pronoms <u>leur</u> , ex : « <i>Leurs parents leur diront la vérité .</i> » et <u>tout</u> , ex : « <i>Tout a été répandu sur le sol.</i> » ⇒ <u>tout</u> adverbe

Les accords régis par le sujet

Éléments à considérer	Ne pas considérer
⇒ L'accord du verbe avec le sujet selon les temps et les verbes à l'étude dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le sujet est un pronom de conjugaison qui précède immédiatement le verbe (<i>je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles</i>) ▪ le sujet est un pronom de conjugaison séparé du verbe par un autre pronom, ex : « <i>Je vous aime.</i> » ▪ un pronom de conjugaison qui suit le verbe ex : « <i>Que voulez-vous manger?</i> » ▪ le sujet est un groupe du nom : <ul style="list-style-type: none"> ◆ dét. + nom ◆ nom propre ◆ dét. + nom + expansion <ul style="list-style-type: none"> - adjectif avant ou après le nom, ex. : « <i>une belle maison; un chapeau rond</i> » - <u>à</u> ou <u>de</u> suivi d'un groupe du nom ex. : « <i>les chats de mon voisin</i> » - groupe du nom (ex. : <i>Mon amie Olivia</i>) ◆ des groupes du nom coordonnés, ex : « <i>Pierre et Paul vont en ville.</i> » ⇒ L'accord de l'adjectif attribut du sujet avec le sujet lorsque l'adjectif suit tout verbe attributif courant. ⇒ L'accord du participe passé employé avec l' <u>auxiliaire être</u> avec le sujet pour les verbes formant toujours leurs temps composés avec <u>être</u> .	⇒ le sujet est un pronom autre que le pronom de conjugaison, ex : « <i>Cela semble [semble] intéressant.</i> » ⇒ un groupe du nom et un pronom coordonnés, ex : « <i>Mes amis et moi suivons des cours de natation.</i> »

Conjugaison

	Éléments à considérer	Ne pas considérer
Modes et temps de conjugaison	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Temps simples du mode indicatif <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présent ▪ Imparfait ▪ Futur simple ▪ Conditionnel présent ⇒ Infinitif présent ⇒ Participe présent ⇒ Temps composé du mode indicatif <ul style="list-style-type: none"> ▪ Passé composé ⇒ Participe <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participe présent ▪ Participe passé ⇒ Impératif présent ⇒ Futur proche ⇒ Subjonctif présent 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Passé simple, même la 3e personne du singulier et du pluriel
Verbes	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ les verbes qui se terminent en -er (comme <i>aimer</i>) ⇒ les verbes en -ir qui ont un participe présent – <i>issant</i> (comme <i>finir</i>) ⇒ les verbes en -(d)re qui ont un participe présent en <i>- dant</i> (comme <i>rendre</i>) ⇒ le verbe <i>prendre</i> et ses dérivés ⇒ le verbe <i>mettre</i> et ses dérivés ⇒ les verbes <i>tenir</i> et <i>venir</i> et leurs dérivés ⇒ les formes irrégulières des verbes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>aller, avoir</i> et <i>être</i> ▪ <i>dire</i> et <i>faire</i> ▪ <i>devoir, partir, pouvoir, savoir, voir, vouloir</i> ▪ <i>ouvrir</i> ⇒ Radical des verbes en -cer (<i>commencer</i>) et en -ger (<i>manger</i>) <p><u>Pénaliser</u> l'emploi erroné d'un auxiliaire de conjugaison dans un temps composé. Ex : « <i>Un homme avait rentré dans sa maison / Il s'avait trompé encore une fois.</i> »</p> <p><u>Ne considérer que</u> les principaux verbes qui forment leurs temps composés avec l'<u>auxiliaire être</u> : <i>aller, arriver, mourir, naître, partir, rester, tomber, venir</i> et leurs dérivés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ les verbes en -e + consonne (s) + <u>er</u> (<i>acheter</i>) ⇒ les verbes en -eler et en -eter (<i>appeler</i> et <i>jeter</i>) ⇒ les verbes en -yer (<i>employer</i>) ⇒ les verbes en é + consonne (s) + <u>er</u> (<i>céder</i>)